



Point flou sur un héritage

Par **Melanie Blas**, le **04/11/2018** à **12:02**

Bonjour à tous.

Je me permets de vous décrire la situation car un peu floue pour moi.

Dans les années 1950 mes grands parents ont divorcé. Ils se sont remariés chacun de leur côtés. La situation concerne mon grand père et je sais que je n'ai pas les bons termes juridiques pour la description.

Avant son 2^e mariage il a acheté un terrain. Puis après son mariage "il a mis au nom de sa 2^e femme". Et ensuite y a construit une maison. Ma 1^{ere} question est donc comment il a fait? Donation? il y a donc sûrement un acte notarié? 2^e question : comment retrouver cet acte s'il existe?

Ensuite mon grand père est décédé je dirais entre 1870 et 1980. Ma mère aujourd'hui ne se souvient plus vraiment de tout vu son âge. Elle "n'a rien touché en héritage" de son père. Sa belle mère (2^e femme de papy) vient de décéder.

Elle a vécu donc dans la maison depuis, touché la retraite de mon papy et ils avaient sûrement des comptes communs.

Ils n'avaient pas d'enfant en commun.

3^e question : quelle est la place de ma maman dans l'héritage?

Est-il normal "qu'elle n'est rien touché" au décès de son père? a-t-elle été "lésée"? quel recours aujourd'hui? quelle démarche doit-elle faire?

précision : elle pense qu'ils étaient mariés sous le régime de la communauté.

je vous remercie

Mélanie